



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9603<sup>e</sup>** séance

Lundi 15 avril 2024, à 10 heures

New York

*Provisoire*

*Présidente :* M<sup>me</sup> Gatt ..... (Malte)

*Membres :*

Algérie .....	M. Gaouaoui
Chine .....	M. Geng Shuang
Équateur .....	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique .....	M. Wood
Fédération de Russie .....	M. Polyanskiy
France .....	M <sup>me</sup> Paolini
Guyana .....	M <sup>me</sup> Rodrigues-Birkett
Japon .....	M <sup>me</sup> Shino
Mozambique .....	M. Fernandes
République de Corée .....	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord .....	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone .....	M. Kanu
Slovénie .....	M <sup>me</sup> Blokar Drobič
Suisse .....	M <sup>me</sup> Baeriswyl

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 heures.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M<sup>me</sup> Edem Wosornu, Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires ; et M<sup>me</sup> Wameedh Shakir, fondatrice et Présidente de la Fondation Itar pour le développement social.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

**M. Grundberg** (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je tiens à souhaiter *Eïd Moubarak* aux Yéménites et aux musulmans du monde entier.

Il va sans dire que nous nous réunissons à un moment particulièrement dangereux au Moyen-Orient. Un apaisement global, à l'échelle régionale, est cruellement nécessaire. Tout comme le Secrétaire général, je suis alarmé par le risque très concret d'une escalade qui se propagerait à la région et je relaie son appel à toutes les parties pour qu'elles exercent la plus grande retenue. Des efforts constants et durables propres à encourager des relations pacifiques et stables sont impératifs pour le bien-être des populations au Moyen-Orient. C'est un besoin criant de longue date au Yémen et c'est une exigence légitime et justifiée pour le peuple yéménite.

Nous nous réunissons également alors que le mois sacré du ramadan vient de prendre fin. Les années précédentes, à l'occasion du ramadan, les parties yéménites ont réussi à surmonter leurs divergences, à consolider l'espoir et à instaurer la confiance. Il y a deux ans, elles avaient convenu d'une trêve nationale très attendue, grâce à laquelle un calme relatif règne le long des lignes de front au Yémen. Et l'année dernière, plus de 900 détenus libérés à cette occasion avaient pu passer l'Eïd avec leurs familles et leurs proches.

Malheureusement, cette année n'a pas connu les mêmes célébrations. Les détenus dont nous espérons

qu'ils seraient libérés à temps pour passer l'Eïd avec leurs proches sont toujours en détention. Les routes que nous espérons voir ouvertes demeurent fermées. En outre, la province de Beïda a été le théâtre d'une tragédie lorsque 16 civils, dont des femmes et des enfants, ont été tués ou blessés durant la démolition d'une résidence par des membres d'Ansar Allah.

Fait alarmant, alors que nous espérons un rapprochement et une confiance accrue entre les parties, les écarts semblent se creuser. Sur le plan économique, elles se livrent à des actions unilatérales qui risquent d'accentuer le dédoublement du système économique. La désintégration de la monnaie en circulation dans les zones contrôlées par Ansar Allah pose un réel problème économique aux Yéménites, mais la recherche d'une solution est gravement entravée par le fait que l'autorité de la Banque centrale du Yémen est contestée. Les difficultés auxquelles se heurte l'économie yéménite exigent au contraire une riposte stratégique et coordonnée, qui va dans le sens d'un règlement à long terme du conflit.

Si, à l'échelle du pays, la situation militaire reste sous contrôle par rapport à celle qui régnait avant avril 2022, nous avons récemment observé une escalade des hostilités sur plusieurs lignes de front, en particulier à Dalea et à Lahj. Des mouvements de troupes, des combats sporadiques et des échanges de tirs ont également été signalés dans les provinces de Hodeïda, Mareb, Saada, Chaboua et Taëz.

En définitive, les Yéménites ont besoin d'un cessez-le-feu national, de meilleures conditions de vie et de la reprise d'un processus politique sans exclusive qui associe concrètement un large éventail de voix, y compris celles des femmes, des jeunes, de la société civile et des groupes marginalisés. C'est précisément là-dessus que se concentre mon approche axée sur la médiation. En décembre, les parties ont franchi une étape importante en me faisant part de leur volonté de mettre en œuvre un ensemble d'engagements par le truchement d'une feuille de route de l'ONU. Malheureusement, les événements régionaux ont coupé court à l'élan qui aurait permis d'obtenir un accord et ont considérablement compliqué la marge de manœuvre de la médiation.

L'escalade entamée il y a maintenant six mois en mer Rouge et dans le golfe d'Aden se poursuit : Ansar Allah a pris pour cible des navires commerciaux et militaires, et les États-Unis et le Royaume-Uni ont mené des attaques contre des cibles militaires à Hodeïda, Hajja, Sanaa et Taëz. En l'absence d'un cessez-le-feu à Gaza et d'une cessation complète des attaques en mer Rouge et dans le golfe d'Aden, la menace d'une nouvelle surenchère plane.

Les récents événements liés à l'Iran et Israël mettent en exergue l'urgence de cette question. Avec l'appui de la communauté internationale, les pays de la région doivent rechercher des moyens de coexister, ancrés dans un établissement progressif de la confiance, la sécurité mutuelle et l'abandon d'une mentalité de jeu à somme nulle qui consiste à s'assurer la victoire aux dépens d'autrui.

Si les conflits au Yémen et dans le reste de la région sont indéniablement liés désormais, je suis fermement convaincu que nous devons aux Yéménites de veiller à ce que le règlement du conflit au Yémen ne soit pas subordonné au règlement d'autres problèmes. Nous ne pouvons pas prendre le risque que les possibilités de paix au Yémen finissent en dommages collatéraux. Le peuple yéménite, y compris les 17 millions de personnes qui dépendent toujours de l'aide humanitaire pour survivre, souffre depuis trop longtemps déjà. La paix au Yémen a un intérêt intrinsèque, et je suis convaincu qu'un Yémen en paix avec lui-même et avec ses voisins aurait une influence positive sur la dynamique régionale.

Laisser le processus politique au Yémen en attente et persister sur la voie de l'emballement pourrait avoir des conséquences catastrophiques non seulement pour le Yémen mais pour toute la région. Engager le dialogue avec les parties sur la feuille de route et ses composantes pourrait contribuer à ouvrir un espace de dialogue. C'est pourquoi je reste en contact étroit avec toutes les parties afin de renforcer la confiance et de trouver des solutions. Mon bureau continuera d'encourager et d'aider les parties à ouvrir des routes, à résoudre de difficiles divergences économiques, à aller de l'avant en ce qui concerne la feuille de route et à en préparer la mise en œuvre. Nous entendons également continuer d'œuvrer à la libération des détenus.

Dans l'intervalle, j'appelle les parties à s'abstenir de mesures unilatérales incendiaires et à nouer un dialogue de bonne foi, sous les auspices de l'ONU, afin de trouver des solutions communes par la concertation et de transformer les différends en occasions de s'engager sur la voie de la prospérité commune.

Lors de mes récents déplacements à Washington, à Riyad, à Mascate et à Moscou, j'ai souligné qu'une désescalade était nécessaire en mer Rouge et qu'il fallait rester concentrés sur les objectifs de long terme pour le Yémen : un processus politique interyéménite qui aboutisse à une paix juste et durable, qui remédie aux souffrances humaines et qui permette la reconstruction et la prospérité économique. J'ai été ravi d'entendre que mes interlocuteurs, tous autant qu'ils sont, continuent d'adhérer à ces objectifs. Je m'appuierai sur ce soutien et celui du Conseil dans les mois à venir.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Wosornu.

**M<sup>me</sup> Wosornu** (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg de ses informations actualisées et de ses efforts inlassables et constants pour aider le peuple yéménite à parvenir à une paix durable.

Il y a deux ans ce mois-ci était annoncée une trêve négociée par l'ONU, laquelle a, même après sa fin, apporté un soulagement ô combien nécessaire face à la situation humanitaire. Elle s'est traduite par une baisse du nombre de victimes civiles, un assouplissement des restrictions au commerce, une hausse des importations d'articles essentiels et une amélioration des liaisons routières et aériennes, et a permis à certains déplacés de réintégrer leurs foyers.

La crise qui sévit en mer Rouge et dans les environs continue de mettre en péril le progrès et la stabilité. Pour l'instant, heureusement, nous n'avons pas encore constaté de conséquences majeures sur la situation humanitaire.

Comme tout le monde le sait, on ne s'est pas encore attaqué aux principales causes des besoins considérables au Yémen, en particulier la détérioration de l'économie, les services publics qui fonctionnent à peine et les déplacements prolongés provoqués par le conflit. Les institutions et services publics continuent de se dégrader, et les indicateurs économiques demeurent préoccupants.

La résurgence du choléra et les niveaux croissants de malnutrition sévère sont des indicateurs révélateurs de l'affaiblissement des capacités des services sociaux. Près d'un enfant de moins de 5 ans sur deux présente un retard de croissance, un taux qui est plus de deux fois supérieur à la moyenne mondiale, à savoir 49 % contre 21,3 %.

Les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les filles, et les groupes marginalisés, tels que les Muhamasheen, les déplacés, les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés, ainsi que les personnes handicapées, dépendent toujours de l'aide humanitaire pour survivre.

Et comme nous l'avons souvent indiqué au Conseil, les travailleurs humanitaires continuent d'exercer leurs activités dans un environnement très difficile. Entre décembre de l'année dernière et février de cette année, les organisations humanitaires ont signalé 137 cas de difficultés d'accès. Il s'agissait essentiellement d'ingérences dans les programmes humanitaires et de restrictions de circulation dans les zones contrôlées par les autorités houthistes de facto, qui visaient particulièrement les travailleuses humanitaires yéménites. J'ai pu constater directement les

conséquences de ces restrictions durant ma visite au Yémen en mars. Dans les zones contrôlées par les houthistes, les déplacements de nos collègues yéménites féminines entre les provinces n'ont pas été autorisés en l'absence d'un tuteur masculin, ce qui a limité nos échanges avec les femmes et les filles. Dans les zones contrôlées par le Gouvernement yéménite, l'insécurité et les prescriptions administratives fragmentées, notamment en ce qui concerne l'approbation d'accords subsidiaires, continuent de retarder notre riposte.

Enfin, nous restons aux prises avec un inquiétant déficit de financement de l'appel humanitaire de 2024. Malgré les efforts considérables déployés par la communauté humanitaire pour hiérarchiser la riposte et réduire l'appel de 4,3 milliards de dollars en 2023 à 2,7 milliards de dollars en 2024, l'appel n'est financé qu'à hauteur de 10 % alors que nous entamons le deuxième trimestre de l'année.

Comme nous l'avons déjà indiqué au Conseil, la communauté humanitaire au Yémen est en train de transformer sa riposte pour l'adapter aux réalités du pays, qui continuent d'évoluer. Cette transformation s'opère de différentes manières. Je voudrais en présenter quelques-unes.

Nous encourageons une riposte locale et des solutions plus durables pour la population yéménite, en étroite collaboration avec nos partenaires de développement et les communautés touchées. Nous sommes en train de revoir notre mode de fonctionnement au Yémen, ce qui nous permettra de rester adaptés à notre objectif et de relever les nouveaux défis. Nous nous efforçons d'apporter un appui encore plus ciblé afin de fournir plus efficacement une aide aux personnes qui en ont besoin. Les efforts de reciblage en cours du Programme alimentaire mondial (PAM), dont je parlerai plus en détail dans un instant, constituent en effet une première étape décisive. Nous redoublons d'efforts pour garantir une approche de l'action humanitaire mesurée et fondée sur les principes, élargir l'espace opérationnel et faire activement campagne contre la politisation de nos travaux. Par ailleurs, nous nous attachons à collaborer de manière plus structurée avec toutes les parties et recherchons des solutions systémiques aux problèmes persistants.

Je voudrais parler plus en détail de deux questions particulières qui sont extrêmement urgentes pour la communauté humanitaire aujourd'hui. La première est le choléra ; l'autre est l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Depuis le mois d'octobre de l'année dernière, nous constatons une résurgence très inquiétante du choléra dans tout le pays. L'épidémie la plus récente remonte à 2019. La riposte dans les zones contrôlées par le Gouvernement, dirigée par ce dernier avec l'appui de la communauté humanitaire, a permis de ralentir la propagation de la maladie et d'assurer la disponibilité des traitements pour les personnes

touchées. Cette action a été renforcée par une allocation du Fonds humanitaire pour le Yémen en novembre 2023 et par l'appui généreux des donateurs dans le cadre de la riposte à l'épidémie. Toutefois, depuis le mois de mars, nous constatons que l'épidémie se propage rapidement dans les zones contrôlées par les autorités houthistes de facto. Au 7 avril, plus de 11 000 cas suspects avaient été signalés dans ces zones, avec 75 décès associés, contre environ 3 200 cas suspects dans les zones contrôlées par le Gouvernement également depuis le mois d'octobre 2023.

Comme le montrent les succès obtenus s'agissant d'enrayer l'épidémie dans les zones contrôlées par le Gouvernement, une riposte rapide est absolument essentielle. L'ONU et ses partenaires humanitaires travaillent en étroite collaboration avec les autorités compétentes pour intensifier la riposte. Cependant, les stocks de sécurité de fournitures essentielles sont presque épuisés. Les systèmes d'appui à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène doivent être renforcés de toute urgence. Nous appelons la communauté internationale à nous aider à combler ces lacunes urgentes, notamment en fournissant des financements et des fournitures indispensables.

Cette année, nous avons fait part à plusieurs reprises de nos vives inquiétudes concernant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Yémen. Les festivités du ramadan et de l'Eid al-Fitr ont apporté un certain soulagement temporaire, mais bienvenu, grâce à la zakat, une obligation caritative islamique, ainsi qu'aux envois de fonds et aux mécanismes locaux permettant à un plus grand nombre de personnes d'avoir accès aux produits essentiels et d'acheter de la nourriture sur les marchés. Nous nous attendons cependant à ce que la sécurité alimentaire et nutritionnelle se dégrade encore avec le début de la période de soudure dans les semaines à venir. Les efforts que nous déployons pour remédier à la situation se poursuivent à un rythme soutenu. L'exercice pilote de reciblage du PAM est en cours dans les zones contrôlées par les houthistes, et nous espérons voir des résultats positifs d'ici la fin du mois.

En attendant que l'aide alimentaire commence à être acheminée, l'équipe de pays pour l'action humanitaire et ses partenaires font ce qu'ils peuvent pour atténuer les conséquences les plus graves de la pause dans la distribution générale d'aliments et protéger les plus vulnérables. Les interventions nutritionnelles seront renforcées dans 34 districts considérés comme les plus touchés. Grâce à une allocation de 6 millions de dollars du Fonds humanitaire pour le Yémen, des organisations non gouvernementales distribueront des produits nutritionnels prépositionnés dans ces districts. Les besoins demeurent toutefois immenses, et l'ONU et ses partenaires ont besoin de beaucoup plus pour prévenir la famine.

Le Yémen a besoin de trois choses aujourd'hui.

Premièrement, nous devons bien garder à l'esprit la facilité avec laquelle les progrès réalisés depuis la trêve pourraient être réduits à néant et tout le travail qu'il reste encore à accomplir dans un environnement opérationnel complexe. Je demande instamment au Conseil de sécurité de redoubler d'efforts pour garantir une paix et une stabilité durables au Yémen.

Deuxièmement, alors que les taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition augmentent et que l'épidémie de choléra s'aggrave à vue d'oeil, nous devons pouvoir agir rapidement pour limiter au minimum les souffrances et empêcher une nouvelle détérioration de la situation. L'appui actif et concerté des membres du Conseil est capital pour créer un environnement qui nous permettra de mener à bien ces tâches.

Enfin, j'exhorte les membres du Conseil à faire ce qui est en leur pouvoir pour fournir le financement nécessaire de toute urgence au programme d'aide au Yémen afin d'assurer le bien-être de millions de Yéménites et d'appuyer les mesures prises par la communauté humanitaire pour améliorer l'efficacité de son intervention.

Pour terminer, je voudrais également souhaiter chaleureusement une bonne fête de l'Eïd à toutes les personnes qui la célèbrent aujourd'hui au Yémen et dans le monde entier.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Wosornu de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Shakir.

**M<sup>me</sup> Shakir** (*parle en arabe*) : Je m'appelle Wameedh Shakir et je suis la Présidente de la Fondation Itar pour le développement social, une organisation non gouvernementale yéménite qui se consacre à la promotion du secteur de la société civile en favorisant l'autonomisation des femmes et des jeunes, l'instauration de la paix et l'égalité sociale. C'est le cœur lourd que je me présente aujourd'hui devant le Conseil pour demander aux membres de prêter attention à la crise au Yémen, qui dure depuis très longtemps en raison de la guerre, et qui a causé d'énormes ravages pour de nombreux Yéménites, en particulier les femmes, les filles et les enfants. Mes observations aujourd'hui porteront sur trois points principaux : premièrement, les répercussions de la crise humanitaire et économique sur la vie des femmes et des enfants ; deuxièmement, les effets des changements climatiques, en particulier sur les femmes et les enfants ; et troisièmement, le rôle de la société civile, notamment les organisations de défense des droits des femmes et les

organisations dirigées par des femmes, et l'importance de leur véritable participation aux processus de paix et à la vie politique.

Le conflit au Yémen a déclenché une crise humanitaire dévastatrice, avec 17 millions de Yéménites souffrant d'insécurité alimentaire et 6 millions au bord de la famine. Les femmes et les enfants sont les plus touchés par cette crise, puisqu'ils représentent 80 % des personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Dans le même temps, la valeur de la monnaie a chuté, entraînant une hausse de plus de 300 % du prix des denrées alimentaires, allant jusqu'à 400 % pour le blé. Aujourd'hui, plus de la moitié des ménages yéménites ne peuvent subvenir à leurs besoins quotidiens. Les coupures de courant, les pénuries d'eau et les salaires impayés aggravent la situation.

L'effondrement de l'économie pèse lourdement sur les femmes yéménites. La flambée des prix des denrées alimentaires et la diminution des ressources les obligent à sauter des repas ou à vendre leurs biens. La malnutrition menace plus de 1,5 million de femmes enceintes et allaitantes. Les pourparlers de paix sont au point mort et les combats se poursuivent, ce qui exacerbe la situation. Les femmes sont exclues du processus décisionnel. Bien qu'elles soient les premières victimes du conflit, elles n'ont pas voix au chapitre pour y mettre fin.

Sauter des repas, abandonner l'école, se marier précocement, faire travailler les enfants et mendier dans la rue ne sont que quelques exemples des stratégies à haut risque auxquelles des millions de personnes au Yémen ont dû recourir pour survivre. Des millions de filles ont dû abandonner l'école pour travailler afin de nourrir leur famille. Sur les 10,7 millions d'enfants en âge d'être scolarisés que compte le Yémen, 4,5 millions ne sont pas scolarisés, dont 70 % de filles. Les enfants déplacés sont deux fois plus susceptibles d'abandonner leurs études que leurs camarades. L'abandon scolaire par les filles a entraîné une augmentation du taux de mariages d'enfants et de mariages forcés, en particulier chez les filles déplacées. Une fille déplacée sur cinq se marie aujourd'hui entre 10 et 19 ans, c'est qui est nettement plus élevé que le taux moyen au sein de la population.

Un financement urgent est indispensable pour éviter une catastrophe humanitaire au Yémen. Les donateurs doivent appuyer la société civile locale, en particulier les organisations de femmes, en fournissant un financement à long terme. Cela permettra aux responsables locaux d'atteindre les personnes les plus vulnérables.

Les changements climatiques exacerbent les ravages causés par la catastrophe humanitaire. La vulnérabilité du Yémen face aux changements climatiques se

traduit par l'insécurité alimentaire, des pénuries d'eau et des déplacements de population. Des régimes pluviométriques irréguliers, la hausse des températures et la baisse du niveau des nappes phréatiques menacent la sécurité alimentaire de millions de personnes qui dépendent de l'agriculture pour subvenir à leurs besoins. Un tiers des eaux souterraines et de surface du Yémen est au bord de l'épuisement, les puits atteignant une profondeur de plus de 700 mètres. Tous ces facteurs ont des effets démultipliés sur les femmes et les filles, qui jouent un rôle prépondérant dans la production alimentaire, la collecte de l'eau et la satisfaction des besoins du ménage. Le fait que les femmes possèdent moins de 1 % des terres agricoles entrave leur capacité à s'adapter aux changements climatiques et leur accès aux ressources. En 2023, les changements climatiques ont touché plus de 300 000 personnes au Yémen, principalement des personnes déplacées qui avaient fui les zones de conflit et qui ont perdu leur logement, leurs revenus et leurs moyens de subsistance.

Tels sont les effets des changements climatiques au Yémen, dans le contexte de la crise actuelle. Ils exacerbent les déplacements de population, obligeant des millions de personnes à abandonner leur foyer à la recherche d'eau, de nourriture et de sécurité. On dénombre 4,5 millions de Yéménites déplacés en raison de catastrophes naturelles. Les femmes et les filles sont les plus touchées par les changements climatiques, la violence et les maladies.

La Fondation Itar a récemment travaillé avec 460 femmes déplacées, qui nous ont dit que les débordements d'eaux usées, les marécages, les fortes pluies, les inondations et la pollution industrielle, causée en particulier par les compagnies pétrolières, étaient les problèmes les plus fréquents dans leur région. Les populations, en particulier les femmes, sont contraintes d'adopter des mécanismes d'adaptation négatifs pour survivre, tels que la réduction des dépenses de santé, le déplacement vers des lieux plus sûrs et le recours à l'emprunt. Ces femmes ont déclaré que leurs trois plus grandes aspirations étaient un abri, des services durables et une paix pérenne.

Malgré les effets dévastateurs des changements climatiques, les autorités ne les considèrent pas comme une priorité. L'atténuation des effets des changements climatiques nécessite des programmes de développement à long terme, d'importants financements et des compétences spécialisées, autant d'éléments qui sont presque totalement absents et impossibles à mettre en œuvre au Yémen, en raison du conflit et de la fragilité politique. Bien que les plans actuels d'adaptation aux changements climatiques reconnaissent la nécessité de mobiliser la société civile et les populations locales, ils ne disposent pas de mécanismes de mise en œuvre tenant compte des

questions de genre et adaptés aux jeunes. Il est impératif que les politiques et les projets visant à lutter contre les changements climatiques tiennent compte des besoins, des expériences et des aspirations des femmes et des filles.

Les femmes jouent un rôle essentiel dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale. Néanmoins, leurs voix ne sont pas prises en compte dans la prise de décisions. Les parties en négociation ont un bilan affligeant en ce qui concerne l'inclusion des femmes. Il est alarmant de constater que la représentation des femmes recule à tous les niveaux et que leur participation au processus de paix reste négligeable. Les femmes sont sous-représentées ou ne sont pas représentées au sein des entités politiques du Gouvernement et des partis politiques, y compris ceux qui participent au règlement du conflit aux niveaux régional et international. En outre, le niveau de représentation des femmes parmi les dirigeants des organisations de la société civile est faible et elles rencontrent des difficultés pour accéder au financement et aux programmes de renforcement des capacités.

La société yéménite, en particulier les organisations de femmes, est la pierre angulaire des efforts humanitaires, de paix et de développement au Yémen. Ces organisations fournissent une aide humanitaire essentielle, plaident en faveur d'une paix juste et inclusive, et donnent aux femmes et aux jeunes des moyens d'agir. Cependant, leur champ d'action se rétrécit de jour en jour, car la poursuite du conflit, les restrictions à la liberté de circulation et la forte baisse des financements compromettent encore davantage leurs contributions. Il est crucial de donner la priorité à l'égalité des sexes et au leadership des femmes locales dans les efforts humanitaires, de développement et de consolidation de la paix.

Les hommes et les femmes au Yémen ont désespérément besoin d'une paix durable qui protège leurs droits humains. Il est essentiel de redoubler d'efforts en faveur de la consolidation de la paix, avec la société civile et les organisations de femmes en première ligne. Cela pourrait ouvrir la voie à un avenir sûr pour tous les Yéménites.

Je demande donc au Conseil de sécurité de prendre les mesures suivantes.

Le Conseil doit appeler toutes les parties à respecter et à protéger les droits humains de tous les Yéménites, hommes et femmes, conformément au droit international.

Le Conseil doit veiller à ce que les États Membres de l'ONU assument leurs responsabilités s'agissant de faire respecter les droits des femmes et de garantir la paix et la sécurité pour les femmes et les jeunes, tout en créant

un environnement propice à la participation de la société civile à la prise de décision sur la paix et la sécurité à tous les niveaux, et en garantissant la participation effective de tous les Yéménites.

Le Conseil doit exhorter les donateurs à financer de toute urgence et intégralement le plan de réponse humanitaire au Yémen, en assurant un financement direct, souple et sur plusieurs années pour les organisations de femmes.

Le Conseil doit encourager vivement toutes les parties à prendre des mesures concrètes pour faire face à la crise économique actuelle, réduire la pauvreté et préserver la dignité du peuple yéménite.

Le Conseil doit demander instamment à toutes les parties au Yémen de lever toutes les restrictions à la liberté de circulation des femmes yéménites et des femmes qui travaillent dans les domaines humanitaire et de consolidation de la paix. Cela suppose notamment de faciliter le travail des organisations locales et internationales.

Le Conseil doit exhorter toutes les parties au conflit au Yémen à s'attaquer concrètement à la crise climatique, notamment en promouvant la bonne gouvernance, en renforçant les capacités institutionnelles et en favorisant la participation de la société civile.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Shakir de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**Dame Barbara Woodward** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés. Je remercie également M<sup>me</sup> Shakir d'avoir mis en exergue les liens entre le climat, la paix et la sécurité, ainsi que la situation humanitaire extrêmement difficile au Yémen. Comme elle l'a souligné et comme nous l'avons entendu, le Yémen est confronté à des graves problèmes environnementaux qui s'ajoutent au conflit en cours, et il est dorénavant essentiel que la lutte contre ces problèmes fasse partie de tout débat sur la paix pour assurer la viabilité future du Yémen.

Nous partageons également la préoccupation de M<sup>me</sup> Wosornu et de M<sup>me</sup> Shakir en ce qui concerne la situation humanitaire au Yémen, en particulier les difficultés d'accès qui empêchent les travailleuses humanitaires d'acheminer une aide vitale. Nous appelons de nouveau toutes les parties à faciliter l'accès sans entrave des travailleurs humanitaires et nous accueillons avec satisfaction les propositions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires en faveur de mesures d'adaptation, que M<sup>me</sup> Wosornu vient d'expliquer. Le Royaume-Uni a

donné plus de 1,2 milliard de dollars d'aide humanitaire depuis le début de la crise. Nous avons donné 110 millions de dollars l'année dernière, et nous prévoyons d'augmenter notre contribution cette année. Nous continuons également d'appuyer pleinement les efforts que déploie M. Grundberg pour faire avancer la feuille de route en faveur d'un dialogue entre parties yéménites dirigé par l'ONU. Comme nous l'avons déclaré auparavant, un règlement politique inclusif est le seul moyen de rétablir une paix durable ainsi que la stabilité à long terme au Yémen et de faire face à l'aggravation de la crise humanitaire.

Nous condamnons sans équivoque les frappes iraniennes qui ont visé Israël pendant le week-end, et qui ne contribuent en rien à promouvoir les perspectives de paix à Gaza. Le Royaume-Uni a toujours été clair en ce qui concerne le comportement déstabilisateur inacceptable de l'Iran dans la région, qui soutient notamment les houthistes au Yémen. Nous comprenons que les houthistes ont contribué à cette dernière attaque. Leurs actes irréflichs risquent de compromettre gravement les efforts visant à ramener la paix au peuple yéménite. Les houthistes risquent de provoquer une nouvelle escalade avec leurs attaques incessantes contre les navires qui transitent par la mer Rouge. Le Conseil de sécurité a clairement indiqué, en adoptant la résolution 2722 (2024) le 10 janvier, qu'il condamne les attaques des houthistes, qui menacent des vies innocentes ainsi que l'acheminement de l'aide au Yémen et dans la région. Nous réaffirmons également notre condamnation de l'attaque houthiste contre une maison de Radaa le mois dernier, qui a entraîné des pertes en vies humaines et des blessures tragiques, et nous présentons nos plus sincères condoléances aux familles des personnes tuées ou blessées. En outre, la décision de fabriquer de la fausse monnaie au Yémen menace de déstabiliser le secteur bancaire et d'aggraver les divisions dans l'économie déjà fragile du pays.

Enfin, nous appelons les houthistes à faire passer les intérêts du peuple yéménite au premier plan, à collaborer avec l'ONU pour remédier à la fragmentation économique et à cesser leurs provocations afin de préserver l'espace pour la conduite d'un processus de paix entre Yéménites. En bref, nous les appelons à cesser leurs attaques et à reprendre les pourparlers de paix.

**M. Kanu** (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, et du Guyana.

Nous remercions l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Directrice Edem Wosornu de leurs exposés. Nous remercions également M<sup>me</sup> Wameedh Shakir des informations qu'elle a fournies.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana renouvellent leur appui à la reprise d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Yéménites sur la base des critères convenus pour un règlement politique. L'instauration d'un cessez-le-feu inclusif à l'échelle nationale est donc impérative pour que le processus de paix puisse avancer. Cette priorité doit être réalisée. Dans ce contexte, des initiatives durables et l'échange mutuel de prisonniers, par exemple, pourraient relancer les efforts visant à renforcer la confiance et encourager les parties à honorer leur engagement en faveur du processus de paix.

Nous estimons que la vision de l'Envoyé spécial d'une approche ascendante nécessitant de mobiliser l'appui absolument nécessaire des parties prenantes concernées sera un pilier des efforts de médiation. Le rôle de facilitation de l'Arabie saoudite et d'Oman, ainsi que la participation active des parties, de la société civile, des groupes de femmes et des jeunes, sont cruciaux en vue de réaliser cette aspiration. Nous demandons aux parties de faire en sorte que l'escalade de la situation en mer Rouge ne détourne pas l'attention de la mise en œuvre effective du processus de paix. Nous exhortons les houthistes à collaborer de nouveau et à participer de manière constructive aux efforts en cours dirigés par l'Envoyé spécial et aux autres initiatives régionales et internationales pour réussir la mise en œuvre du processus de paix. Les progrès concrets accomplis par le Gouvernement et les houthistes, notamment l'ouverture des routes dans la province de Taëz, sont essentiels pour renforcer la collaboration à l'avenir. Nous appelons par ailleurs les houthistes à s'abstenir de toute mesure susceptible d'avoir une incidence néfaste sur l'activité économique au Yémen et à fournir des garanties pour permettre aux négociants d'importer des produits de base par tous les ports yéménites. Faciliter la libre circulation des biens atténuerait grandement la crise humanitaire et permettrait au Gouvernement de s'acquitter comme il se doit de ses fonctions dans l'intérêt de tous les Yéménites, y compris en payant les salaires.

Le Yémen est confronté à une situation humanitaire désastreuse, marquée par la hausse de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Dans les régions contrôlées par le Gouvernement, le nombre de personnes qui reçoivent de l'aide et la taille des rations alimentaires ont diminué, mais les besoins humanitaires restent considérables. Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), 18,6 millions de Yéménites auront besoin d'une aide humanitaire en 2024, et 17 millions sont en situation d'insécurité alimentaire. Le PAM estime qu'il aura besoin de 2,9 milliards de dollars en 2024 pour répondre à ces besoins. Nous avons salué l'allocation par le Fonds central autorenewable d'urgence de 7 millions de dollars le mois dernier pour

combler le déficit de financement du PAM et lutter contre les problèmes urgents posés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Yémen. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent donc la communauté internationale et les donateurs non traditionnels, tels que les organisations philanthropiques, à accroître leur financement pour soutenir les efforts du PAM afin de combler le déficit de financement restant de 100 millions de dollars pour que cet organisme puisse reprendre et maintenir ses distributions de nourriture dans tout le Yémen. Nous appelons également à la mise en place de programmes de financement durables, tels que des programmes de micro-crédit dirigés par des femmes, qui pourraient stimuler la croissance économique et venir en aide aux petites et moyennes entreprises, notamment en renforçant l'appui aux entreprises dirigées par des femmes, et en facilitant le commerce entre le nord et le sud.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont consternés par l'attaque perpétrée contre des civils et la destructions d'habitations à Radaa, dans la province de Beïda, durant le mois sacré du ramadan, qui a provoqué la mort de 12 personnes et fait 35 blessés. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana appellent les houthistes à cesser leurs attaques militaires dans diverses parties du Yémen, notamment contre les navires commerciaux et marchands dans la mer Rouge et le golfe d'Aden. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana demandent également des garanties de sécurité pour les navires qui acheminent de l'aide humanitaire et des denrées alimentaires vers les ports yéménites afin d'atténuer la crise humanitaire à laquelle fait face le peuple yéménite. Nous soulignons la nécessité de lutter contre les causes profondes du conflit et nous exhortons tous les acteurs concernés à faire preuve de la plus grande retenue et à privilégier les moyens politiques et diplomatiques plutôt que les options militaires pour régler le conflit et garantir ainsi une paix durable au Yémen et dans la région.

Pour terminer, il est impératif d'éviter un embrasement régional du conflit en cours à Gaza et d'apaiser les tensions dans l'ensemble du Moyen-Orient, y compris au Yémen. Nous appelons toutes les parties prenantes concernées à poursuivre les efforts en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza. Le peuple yéménite mérite un pays uni, en paix et prospère sur le plan économique.

**M<sup>me</sup> Blokari Drobič** (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants d'aujourd'hui, l'Envoyé spécial Grundberg, la Directrice Wosornu et M<sup>me</sup> Shakir. Je prends également note de la présence parmi nous de l'Ambassadeur du Yémen.

Je voudrais tout d'abord réaffirmer l'engagement de la Slovénie en faveur d'une paix durable au Yémen et son appui aux efforts déployés par l'ONU à cette fin. La vision de l'Envoyé spécial pour un cessez-le-feu et une feuille de route menant à un processus politique inclusif au Yémen représente la meilleure chance de parvenir à la paix après neuf longues années de guerre. Nous ne devons pas perdre de vue notre objectif ultime. Nous appelons toutes les parties à collaborer avec l'Envoyé spécial dans un esprit constructif et à privilégier la désescalade et le dialogue à un moment très délicat pour le Yémen et la région, dans le contexte des troubles provoqués par la catastrophe en cours à Gaza.

Nous réaffirmons notre soutien au Gouvernement internationalement reconnu du Yémen et félicitons M. Zindani de sa nomination au poste de Ministre des affaires étrangères. Nous soulignons en outre l'importance que revêt un Conseil de direction présidentiel efficace et uni. Toutes les parties doivent se préparer activement à un processus politique intrayéménite qui, nous l'espérons, pourra débiter dans un avenir très proche – un processus auquel les femmes participeront pleinement, véritablement et sur un pied d'égalité avec les hommes. Par ailleurs, nous réitérons l'appel clair à la cessation immédiate des attaques perpétrées par les houthistes, lancé dans la résolution 2722 (2024), attaques qui se poursuivent en mer Rouge et qui sapent les efforts de paix. Les attaques signalées contre des habitations civiles dans la province de Beïda au cours des dernières semaines sont aussi profondément choquantes et doivent faire l'objet d'une enquête approfondie.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les besoins humanitaires au Yémen restent à un niveau alarmant. Si le ramadan a apporté un peu de répit, les niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition ont grimpé en flèche ces derniers mois, faisant peser une menace réelle sur la vie et le bien-être de millions de Yéménites, en particulier les femmes et les enfants. La priorité absolue est de garantir la disponibilité et l'accessibilité de l'aide humanitaire. Nous saluons le lancement d'un exercice pilote de reciblage par le Programme alimentaire mondial et espérons qu'il sera possible de reprendre rapidement les activités de distribution de nourriture à plus grande échelle. Nous réaffirmons notre ferme appui à l'action du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et des autres organismes présents sur le terrain, ainsi qu'au Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui joue un rôle essentiel pour garantir aux Yéménites l'accès à l'alimentation, dont ils ont désespérément besoin. La satisfaction des besoins humanitaires du Yémen est une première étape nécessaire qui doit être suivie de solutions viables à long terme, étayées par une paix durable.

L'intervenante de la société civile à la présente séance l'a indiqué on ne peut plus clairement aujourd'hui : les changements climatiques aggravent une situation humanitaire déjà désastreuse, compromettent la disponibilité de ressources cruciales pour les Yéménites, les soumettent à des déplacements incessants, et alimentent les tensions et le conflit à l'échelon local. Alors que la saison des pluies approche à grands pas, nous savons que les Yéménites comme M<sup>me</sup> Shakir craignent à nouveau de terribles inondations, comme celles dont nous avons été témoins ces dernières années. Dans le même temps, la moindre goutte d'eau est précieuse au Yémen, l'un des pays qui souffrent le plus de pénurie d'eau dans le monde. Malheureusement, faute d'infrastructures appropriées, l'eau de pluie n'est pas récupérée pour être distribuée aux populations. C'est pourquoi l'Union européenne appuie des initiatives durables sur le terrain pour améliorer l'accès à l'eau et les efforts humanitaires qui donnent la priorité à la préparation et aux interventions en cas de situations d'urgence. Nous demandons au Gouvernement yéménite de veiller à ce que ses politiques, y compris au niveau local, soient inclusives et prennent en compte la gestion des ressources naturelles, ainsi que les nombreux problèmes liés au climat et à l'eau auxquels le pays est confronté.

Pour terminer, nous espérons que, grâce à la volonté politique de tous les acteurs au Yémen et à la désescalade dont la région a désespérément besoin, il sera bientôt possible de rétablir la dynamique nécessaire pour avancer à nouveau sur la voie de la paix au Yémen.

**M. Sangjin Kim** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais moi aussi remercier l'Envoyé spécial Grundberg, la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Wosornu, et M<sup>me</sup> Shakir, fondatrice de la Fondation Itar, de leurs exposés d'aujourd'hui, qui nous aident à mieux comprendre les faits nouveaux survenus sur le terrain au Yémen.

Nos efforts visant à promouvoir une solution politique au Yémen progressent lentement depuis octobre, malgré les démarches continues de l'Envoyé spécial en faveur d'un règlement politique dans le pays. La situation en mer Rouge a des répercussions sur les efforts que nous déployons pour instaurer la paix au Yémen et l'aggravation récente des tensions dans l'ensemble de la région, tensions qui sont très vives à l'heure actuelle, est un facteur important à cet égard. Malheureusement, les houthistes exacerbent les tensions bien au-delà de la mer Rouge. Nous rappelons que l'Envoyé spécial a insisté pour que l'on remette le compteur à zéro pour ce qui est de l'examen de la question yéménite, mais là encore, il n'y a hélas pas eu de changement majeur au Yémen au cours du mois dernier.

Alors que les progrès sont au point mort, comme l'ont indiqué les intervenants, les civils continuent de souffrir en raison des crises qui perdurent sur le plan économique et de la sécurité, auxquelles s'ajoutent les problèmes environnementaux qui sont apparus récemment. Ma délégation réaffirme sa détermination inébranlable à appuyer l'Envoyé spécial et souligne qu'il est crucial que tous les États Membres appliquent pleinement la résolution 2722 (2024). Pour appuyer nos efforts d'une manière générale, le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) continuera de suivre de près la mise en œuvre du régime de sanctions, en particulier l'embargo sur les armes imposé par la résolution 2216 (2015), avec le soutien et la coopération du Groupe d'experts sur le Yémen.

Outre la situation politique et les conditions de sécurité au Yémen, nous devons également tenir compte de la détérioration de la situation humanitaire dans le pays. Dans l'ensemble, la situation demeure très préoccupante, étant donné que les organismes humanitaires manquent de fonds et que les taux de malnutrition restent élevés, surtout chez les enfants de moins de 2 ans. L'insécurité alimentaire et les carences nutritionnelles mettent en péril la survie des groupes vulnérables dans le pays, en particulier dans les zones contrôlées par les houthistes. J'ai aussi suivi très attentivement ce qui a été dit au sujet de l'épidémie de choléra au Yémen. À cet égard, ma délégation attend beaucoup de l'exercice pilote du Programme alimentaire mondial pour atténuer les difficultés rencontrées par le peuple yéménite, qui devraient s'aggraver jusqu'au mois d'août.

Les problèmes économiques sont intrinsèquement liés aux problèmes de sécurité, comme en témoigne la tentative des houthistes d'entraver les activités de production pétrolière du Gouvernement, ce qui a pour effet de saper la capacité de celui-ci de payer les fonctionnaires. Les politiques économiques contradictoires adoptées par les deux camps nuisent à la viabilité de l'économie elle-même. C'est pourquoi nous devons proposer des solutions pour y remédier.

Nous avons pris note des problèmes environnementaux qui se posent actuellement au Yémen, notamment le cas du navire marchand *MV Rubymar* en mer Rouge au mois de mars. L'exposé présenté aujourd'hui par la société civile nous a aussi permis de mieux comprendre quelles sont les mesures que nous devrions prendre dans l'immédiat au Yémen. Les problèmes environnementaux ne peuvent être atténués en excluant les principaux acteurs de la société civile, et la coopération de la communauté internationale est également nécessaire. Nous félicitons l'ONU d'avoir envoyé ses experts pour examiner le navire marchand *MV Rubymar*, qui a coulé. Les États Membres et l'ONU doivent continuer de suivre de près les problèmes environnementaux, actuels et émergents, auxquels le Yémen est confronté.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Grundberg, la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Wosornu, et M<sup>me</sup> Shakir. Je souhaite par ailleurs la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent du Yémen.

Je tiens tout d'abord à féliciter S. E. M. Shaya Mohsin Zindani de sa nomination au poste de Ministre des affaires étrangères du Yémen. Nous saluons son engagement en faveur de l'unité du Yémen et de la relance d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous l'égide de l'ONU, dans le cadre duquel la société civile est consultée et dont l'objectif est de mettre fin au conflit au Yémen.

Les attaques irresponsables des houthistes en mer Rouge et l'aggravation de la situation du peuple yéménite causée par les agissements des houthistes demeurent très inquiétantes et compromettent les perspectives de paix au Yémen.

M. Lenderking, l'Envoyé spécial des États-Unis pour le Yémen, s'est rendu en Arabie saoudite et à Oman ce mois-ci afin de poursuivre les efforts diplomatiques intenses menés par les États-Unis pour mettre fin aux attaques en mer Rouge. Outre leurs répercussions sur le transport maritime mondial, ces attaques constantes des houthistes entravent également l'acheminement de l'aide humanitaire destinée aux 11,2 millions de Yéménites et aux personnes qui en ont désespérément besoin dans d'autres pays. La restriction des approvisionnements et la flambée des prix du fret et des assurances se traduisent directement par une hausse des coûts pour la population yéménite.

En menant ces attaques, les houthistes tentent de détourner l'attention de leurs nombreux échecs et atteintes aux droits humains, en faisant passer leurs propres intérêts avant ceux des Yéménites ordinaires. Outre les attaques en mer Rouge, les attaques contre les Yéménites se poursuivent. Les houthistes continuent d'assiéger la ville de Taëz, restreignant l'accès à l'eau et tirant à maintes reprises des balles de sniper dans la ville, ce qui tue et blesse des enfants.

Nous avons été préoccupés par les affrontements qui ont éclaté le mois dernier dans la capitale, à la suite des agissements des forces houthistes, qui auraient forcé les fidèles d'une mosquée à écouter leur propagande télévisée plutôt que les prières traditionnelles. Nous avons également été préoccupés par les informations selon lesquelles de prétendus tribunaux houthistes auraient condamné neuf personnes à mort cette année, sur la base d'accusations douteuses de sodomie, prononçant des peines allant

jusqu'à la crucifixion et la lapidation. La détention continue et cruelle par le groupe de membres de communautés religieuses minoritaires vulnérables est inadmissible. La triste réalité, c'est que les houthistes sont prêts non seulement à condamner à la faim des millions d'hommes, de femmes et d'enfants au Yémen pour promouvoir leurs objectifs soutenus par l'Iran, mais aussi à recourir à la violence et à la terreur pour prendre le contrôle de la situation.

Nous devons poursuivre nos efforts pour exiger que les houthistes mettent fin à leurs attaques, conformément à la résolution 2722 (2024). Nous devons également faire davantage pour souligner la préoccupation du Conseil concernant l'origine iranienne des armes utilisées par les houthistes et les violations continues de l'embargo sur les armes.

Ce n'est un secret pour personne que l'Iran fournit des armes aux houthistes, en violation de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU. Aussi appelons-nous une nouvelle fois l'Iran à mettre fin à ces transferts d'armes illégaux et à cesser toutes les activités qui facilitent les attaques irresponsables des houthistes. Le Conseil doit condamner avec force les efforts que l'Iran continue de déployer pour fomenter l'instabilité et la terreur dans la région, comme l'ont démontré les attaques sans précédent commises par l'Iran contre l'État d'Israël ce week-end.

Les États-Unis demandent à nouveau que le rapport mensuel du Secrétaire général, présenté au Conseil conformément à la résolution 2722 (2024), comprenne des informations concernant le type d'armes utilisées dans chaque attaque et, le cas échéant, l'origine probable de ces armes. Les violations continues ne doivent pas être tolérées. Les États Membres doivent identifier et désigner les auteurs de violations pour leur imposer des sanctions, et le Conseil de sécurité doit renforcer les autorités et les mécanismes existants afin de faire face à l'escalade de la violence en mer Rouge.

Nous attendons avec intérêt la poursuite des discussions sur les moyens de renforcer la capacité du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies d'inspecter les navires à destination des ports contrôlés par les houthistes, afin de garantir le respect de l'embargo sur les armes et d'empêcher l'importation d'armes. Nous attendons également avec intérêt le prochain rapport du Groupe d'experts du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) et espérons examiner ses conclusions et recommandations à l'occasion d'une séance ultérieure.

Malgré ces défis régionaux et nationaux, nous continuons à croire que les négociations en vue d'un processus de paix interyémenite inclusif, sous les auspices de l'ONU, restent en fin de compte la meilleure voie vers la

stabilité, une voie qui, nous l'espérons, pourrait conduire à une fin durable du conflit, tout en répondant aux appels des Yéménites à la justice, à l'application du principe de responsabilité et aux réparations pour les violations des droits humains et atteintes à ces droits.

**M<sup>me</sup> Baeriswyl** (Suisse) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M<sup>me</sup> Edem Wosornu, de leurs exposés. Je souhaite également la bienvenue à M<sup>me</sup> Wameedh Shakir et salue son engagement résolu en faveur de la population yéménite.

Le 26 mars dernier, une soixantaine d'organisations de la société civile nous rappelaient, à travers un communiqué, que quatre Yéménites sur cinq étaient actuellement confrontés à la pauvreté. Il s'agit d'une situation vécue par Entisar Qara'ah, une femme de 35 ans originaire de Saouad, dans la province de Dhamar. Malgré les nombreux obstacles qui jalonnent son quotidien, Entisar assure qu'elle ne cessera « jamais d'aspirer à une vie meilleure ». Faisant écho à ces paroles empreintes d'optimisme, la Suisse souhaite mettre en avant les éléments suivants.

Premièrement, nous appelons à la préservation des acquis dans les discussions de paix au Yémen et réaffirmons l'importance qu'elles se concrétisent rapidement. Les parties doivent s'abstenir de toute action pouvant mettre en péril la mise en œuvre de la feuille de route, y compris les mesures financières affectant la santé économique du pays. Nous réaffirmons, à cet égard, l'importance de l'exercice des droits et des libertés de navigation en mer Rouge. Nous condamnons toute attaque contre des navires marchands et appelons à la libération immédiate des 25 membres d'équipage du navire marchand *MV Galaxy Leader*. Les crimes récemment perpétrés à Radaa attestent du prix élevé payé par la population civile en raison de cette spirale conflictuelle.

En outre, nous souhaitons réitérer notre appel lancé hier dans cette enceinte (voir S/PV.9602) : la spirale de l'escalade doit s'arrêter immédiatement. Toutes les attaques doivent cesser, tant en mer Rouge qu'au Yémen. La région ne doit pas sombrer dans un conflit encore plus vaste et meurtrier, alors que nous sommes face à une situation humanitaire catastrophique à Gaza. La désescalade doit être la priorité.

Deuxièmement, nous relevons avec inquiétude que l'environnement humanitaire au Yémen devient toujours plus complexe et dangereux. Nous saluons dans ce contexte l'engagement du personnel humanitaire

et onusien, y compris le personnel national et recruté localement, et rappelons qu'il est protégé par le droit international humanitaire. Nous l'avons entendu à l'instant par l'intermédiaire de la Directrice des opérations et de la communication de l'OCHA, la situation économique au Yémen a de graves répercussions sur la sécurité alimentaire et sur la malnutrition. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Enfin, nous nous inquiétons de la recrudescence des cas de choléra et rappelons l'importance d'investir dans des projets d'assainissement.

Troisièmement, les changements climatiques aggravent les vulnérabilités sociales et politiques qui affectent déjà le Yémen. Les catastrophes naturelles ont poussé plus de 700 000 personnes à se déplacer depuis 2008, contribuant ainsi à augmenter les tensions autour de l'eau, la nourriture ou les services de base dans les régions d'accueil. Une étude récente d'une organisation non gouvernementale yéménite financée par la Suisse a démontré que plus de la moitié des personnes déjà déplacées ont dû changer d'abri à cause des catastrophes naturelles. De plus, les facteurs de stress comme les sécheresses et les inondations continuent à s'intensifier avec les changements climatiques, provoquant des pertes agricoles et exacerbant l'insécurité des moyens de subsistance.

Dans ce contexte, la Suisse souhaite relever le rôle essentiel joué par les femmes dans l'atténuation des tensions liées aux ressources naturelles. Le Conseil doit soutenir ces efforts dans le cadre de son mandat et s'assurer de la bonne collaboration entre les entités onusiennes présentes au Yémen.

Le tableau qui nous a été dressé aujourd'hui doit nous inviter à redoubler d'efforts. La population yéménite peut compter sur le plein soutien de la Suisse.

**M. De La Gasca** (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie les intervenants des informations qu'ils nous ont fournies et je salue la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

L'Équateur suit avec inquiétude les conséquences de l'escalade des hostilités en mer Rouge sur la situation humanitaire au Yémen, qui est considérée comme l'une des crises les plus graves au niveau mondial.

Comme nous a avertis l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans un rapport récent, si les perturbations du transport maritime en mer Rouge se poursuivent, la situation d'insécurité alimentaire au Yémen, où 5 millions de personnes souffrent déjà d'une insécurité alimentaire aiguë, continuera de se détériorer. À cela s'ajoutent les effets des changements climatiques et des opérations militaires, qui peuvent entraîner la

destruction d'infrastructures, notamment des ports et des installations de stockage, ce qui entravera la distribution et le stockage des denrées alimentaires.

Le conflit en mer Rouge menace non seulement d'anéantir les progrès limités qui avaient été réalisés pour rétablir les moyens de subsistance des Yéménites, mais aussi d'altérer la volonté des parties de faire avancer le processus de paix.

Bien que les hostilités soient restées à un niveau relativement bas, des affrontements et des mouvements de contingents ont été signalés ces derniers mois dans différentes régions du pays. Les parties continuent également de proférer des menaces publiques de reprise de la guerre.

Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre que les combats internes s'intensifient. Nous devons montrer que le Conseil reste uni pour appuyer le processus de paix et coordonner les efforts visant à réduire les tensions. C'est pourquoi mon pays réaffirme la nécessité de mettre en œuvre la résolution 2722 (2024), dont le pilier fondamental est la cessation des attaques perpétrées par les houthistes contre des navires de commerce, qui n'ont aucune justification ni légitimité. Il est également essentiel de préserver les progrès accomplis en vue de parvenir à un accord qui jette les bases d'une sortie de conflit, et de continuer d'appuyer les efforts de médiation déployés par l'Envoyé spécial Grundberg, qui se heurtent à des difficultés croissantes. Ma délégation soutient les efforts de l'Envoyé spécial visant à maintenir l'appui régional et international à la mise en œuvre de la feuille de route, et à garder ouverts les canaux de communication avec tous les acteurs.

Enfin, l'Équateur encourage le Service de la lutte antimines à continuer de coopérer avec la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et avec le Programme des Nations Unies pour le développement afin de localiser et de désactiver les mines terrestres et les restes explosifs au Yémen, qui représentent un danger latent pour les civils, en particulier pour les femmes et les enfants dans les zones rurales.

**M<sup>me</sup> Shino** (Japon) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice Wosornu de leurs exposés instructifs. Nous remercions également M<sup>me</sup> Shakir de son exposé sur les effets des changements climatiques au Yémen.

Aujourd'hui, j'aborderai trois points.

Premièrement, en ce qui concerne les menaces que font actuellement peser les houthistes sur la sécurité maritime, le Japon se félicite de la déclaration à la presse du Conseil de sécurité SC/15631, publiée le mois dernier,

dans laquelle les 15 membres du Conseil ont déclaré d'une seule voix que les attaques menées par les houthistes contre des navires étaient inacceptables. Malheureusement, les houthistes poursuivent leurs dangereuses activités militaires et font peser une menace sur la liberté et la sécurité de la navigation internationale ainsi que l'économie mondiale. En outre, ils détiennent toujours le navire marchand japonais *MV Galaxy Leader* et les 25 membres innocents de son équipage multinational. Près de 150 jours se sont écoulés depuis cette saisie illégale par les houthistes. Une fois de plus, le Japon exhorte les houthistes à se conformer aux avertissements répétés du Conseil, notamment dans la résolution 2722 (2024), en cessant immédiatement leur comportement irresponsable et en libérant le *MV Galaxy Leader* et son équipage. En tant que membres du Conseil, nous devons faire front commun pour nous opposer à cette menace contre nos voies maritimes vitales, un problème mondial qui nous concerne tous.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation en matière de sécurité au Yémen, le Japon réaffirme son soutien indéfectible aux efforts déployés par l'Envoyé spécial pour instaurer une paix durable au Yémen. Toutefois, le Japon regrette l'intensification de la campagne militaire menée par les houthistes contre les forces du Gouvernement yéménite, qui a récemment donné lieu à des échanges de tirs ayant fait de nombreux morts et blessés. Nous sommes également préoccupés par les mesures économiques hostiles prises par les houthistes contre le Gouvernement yéménite, qui sapent les efforts visant à créer un environnement propice aux pourparlers de paix. Nous espérons sincèrement que les parties entameront un dialogue constructif sous les auspices de l'ONU.

Dans ce contexte, il est essentiel d'assurer une participation pleine, égale, sûre et véritable des femmes au processus de paix.

Troisièmement, sur le plan humanitaire, la Directrice Wosornu nous a rappelé qu'il fallait faire davantage pour sauver la population du Yémen d'une crise multiforme, notamment de la malnutrition et de la propagation des épidémies. La situation humanitaire déjà désastreuse est amplifiée par les changements climatiques. Le Japon appelle la communauté internationale à accroître son aide pour soulager la détresse des Yéménites, en particulier des femmes et des enfants. À cet égard, nous devons continuer d'exhorter les houthistes à lever les restrictions à la liberté de circulation des femmes, qui compliquent leur vie quotidienne et limitent les capacités des travailleuses humanitaires.

Pour terminer, le Japon appelle toutes les parties à œuvrer en faveur de la paix et de la stabilité, au Yémen et au-delà.

**M. Geng Shuang** (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie tous les intervenants de leurs exposés.

À l'heure actuelle, la situation au Yémen reste complexe et très préoccupante. Toutes les parties concernées doivent s'en tenir à l'orientation générale d'un règlement politique, lever les obstacles, harmoniser leurs positions et travailler ensemble pour promouvoir un processus politique global dirigé et contrôlé par les Yéménites. Nous exhortons toutes les parties au Yémen à faire preuve de retenue, à éviter de provoquer une escalade de la situation et à créer un environnement favorable au processus politique. La Chine appuie les efforts déployés par l'Envoyé spécial Grundberg et attend de toutes les parties, en particulier les pays ayant une influence sur la situation au Yémen, qu'elles jouent un rôle constructif.

La Chine est préoccupée par les tensions en mer Rouge et appelle à nouveau les houthistes à respecter le droit des navires de commerce de tous les pays à naviguer dans les eaux de la mer Rouge, conformément au droit international, et à cesser immédiatement leurs attaques. Nous appelons également les parties concernées à faire preuve de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions. La Chine rappelle que le Conseil de sécurité n'a jamais autorisé aucun pays à recourir à la force contre le Yémen et qu'aucun pays ne doit mal interpréter le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité, ni en abuser.

La communauté internationale a la tâche commune d'atténuer la crise humanitaire au Yémen. Le conflit au Yémen dure depuis neuf ans et a entraîné une destruction massive des infrastructures, notamment des hôpitaux et des écoles. Plus de quatre personnes sur cinq vivent dans la pauvreté et plus de 4,5 millions d'enfants en âge d'être scolarisés ne peuvent pas aller à l'école. La Chine appelle la communauté internationale à accroître ses contributions en faveur de l'action humanitaire et du développement du Yémen, et nous attendons avec intérêt la reprise, dès que possible, des activités d'assistance du Programme alimentaire mondial dans le nord du Yémen.

Les tensions en mer Rouge sont une manifestation visible des retombées du conflit en cours à Gaza. Malgré l'adoption de la résolution 2728 (2024), qui exige explicitement un cessez-le-feu, les combats se sont poursuivis sans relâche jusqu'à la fin du ramadan, et la menace pour la paix et la stabilité régionales ne cesse de croître. Israël doit s'acquitter de bonne foi de ses obligations en tant qu'État Membre de l'ONU et se conformer pleinement aux exigences des résolutions du Conseil en cessant immédiatement ses attaques militaires contre Gaza et en mettant fin au châtement collectif infligé au peuple palestinien.

La Chine est favorable à ce que le Conseil de sécurité adopte de nouvelles mesures à la lumière de l'évolution de la situation sur le terrain.

**M. Polyanskiy** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Directrice des opérations et de la communication du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M<sup>me</sup> Edem Wosornu, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire au Yémen. Nous avons pris note de l'exposé de M<sup>me</sup> Shakir.

La Fédération de Russie continue de s'employer à persuader tous les acteurs impliqués dans la situation au Yémen de faciliter l'instauration d'un cessez-le-feu durable et le retour à une vie normale dans le pays. Nous exprimons notre plein appui aux efforts déployés par M. Grundberg pour atteindre ces objectifs et lancer, à terme, un dialogue national inclusif, à grande échelle, sous l'égide de l'ONU. Nous appelons une nouvelle fois l'attention sur la nécessité d'actualiser le cadre juridique international pour un règlement au Yémen, qui est manifestement obsolète et ne reflète plus les réalités sur le terrain.

La détérioration de la situation humanitaire dans le pays requiert également de l'attention de toute urgence. Environ 18 millions de Yéménites, soit près de la moitié de la population du pays, ont besoin d'une aide humanitaire.

Des informations alarmantes font état d'une épidémie de choléra, une maladie qui peut être facilement traitée avec les médicaments appropriés. Cependant, le Yémen connaît une pénurie catastrophique de ces médicaments. Nous insistons sur le fait que les Yéménites, quel que soit l'endroit où ils résident, doivent pouvoir bénéficier d'un accès sans entrave à la nourriture, aux médicaments et aux autres produits de première nécessité.

Nous sommes également préoccupés par la situation dans les eaux bordant le Yémen, notamment en mer Rouge. La Fédération de Russie a toujours plaidé en faveur de la sécurité et de la liberté de navigation dans cette zone. Nous avons toujours condamné les attaques contre les navires pacifiques, attaques qui constituent une menace pour les équipages et les cargaisons, en particulier l'attaque contre le navire marchand *MV True Confidence*, qui a entraîné la mort des membres de l'équipage. Nous exigeons la libération immédiate du navire marchand *MV Galaxy Leader* et de son équipage. Dans nos échanges avec les représentants d'Ansar Allah, nous appelons avec insistance à la cessation immédiate de ces actions en les encourageant à focaliser leur attention sur l'instauration de la paix au Yémen.

Nous devons cependant reconnaître que la cause première de cette situation est le fait qu'Israël continue

de faire couler le sang dans la bande de Gaza, en violation de la résolution 2728 (2024). Cette terrible escalade, qui a coûté la vie à plus de 33 000 civils palestiniens, a eu de graves répercussions dans tout le Moyen-Orient, y compris dans la région de la mer Rouge. Pour rétablir le calme dans cette région, il faut également mettre un terme à la violence dans la zone du conflit palestinien-israélien.

Nous prenons également note du rôle destructeur joué par la « coalition » autoproclamée dirigée par les États-Unis et le Royaume-Uni, qui continue de mener des attaques hebdomadaires sur le territoire du Yémen. L'absence de résultats sur le terrain et leur incapacité flagrante à affaiblir les capacités militaires des houthistes n'ont pas dissuadé Washington ou Londres. Nous soulignons une fois de plus que les tirs de missiles et les bombardements effectués par la coalition occidentale dirigée par les États-Unis contre le territoire souverain du Yémen sont totalement inacceptables. Les tentatives de justifier l'agression par la résolution 2722 (2024) ou en faisant référence au droit de légitime défense énoncé à l'Article 51 de la Charte des Nations Unies sont tout aussi inacceptables. Ces actes nuisent aux efforts en faveur d'un règlement entre Yéménites et compromettent les efforts des médiateurs internationaux et régionaux. En effet, c'est en grande partie à cause de ce cercle vicieux d'escalade que le règlement de la question yéménite a dû être mis en attente. En outre, en l'absence d'un cessez-le-feu officiel entre les parties, la situation pourrait continuer de se détériorer. Comme M. Grundberg nous en a informés aujourd'hui, les affrontements entre les parties yéménites le long de la ligne de front sont de plus en plus fréquents. Cette tendance dangereuse pourrait conduire à un nouveau cycle de tensions dans le pays.

Dans le même temps, nous constatons que récemment, ayant clairement compris la futilité d'une approche militaire, les États-Unis eux-mêmes ont commencé à parler plus fréquemment de la nécessité d'une désescalade et de gestes de bonne volonté. Cela inspire un certain optimisme. Dès le début du conflit yéménite, la Russie n'a eu de cesse d'affirmer qu'il ne pouvait être réglé que par des moyens politiques et diplomatiques sur la base du principe d'inclusivité, qui implique la participation de tous les protagonistes yéménites, y compris Ansar Allah.

C'est avec un profond regret que nous avons appris que les États-Unis avaient achevé le transfert d'armes et de munitions saisies dans le golfe d'Oman vers la zone de conflit en Ukraine. Nous souhaitons rappeler qu'il n'existe pas de régime spécifique pour l'inspection des navires dans les eaux internationales près du Yémen, et que ces mesures ne sont pas prévues par la résolution 2216 (2015), à laquelle les États-Unis font référence. Nous condamnons

l'interprétation large des dispositions des résolutions du Conseil de sécurité sur le Yémen, y compris les résolutions relatives aux sanctions. Nous considérons le régime de sanctions du Conseil comme un mécanisme subsidiaire en faveur d'un règlement politique, et non comme un moyen d'infliger un châtement. Ces actes irresponsables montrent que Washington continue de chercher à imposer au monde entier son prétendu ordre fondé sur des règles, dans le cadre duquel les règles sont formulées et adaptées pour répondre aux besoins des États-Unis et de leurs alliés. Cet entêtement égoïste et cette réticence à respecter les normes du droit international ne contribueront pas à la paix et à la sécurité sur notre planète.

**M<sup>me</sup> Paolini** (France) : Je remercie les intervenants de leurs exposés.

La région a connu un événement majeur dans la nuit du 13 au 14 avril, avec l'attaque sans précédent menée par l'Iran et ses supplétifs contre Israël. La France la condamne avec la plus grande fermeté. Cette attaque constitue évidemment une menace sérieuse et majeure à la paix et à la sécurité internationales, et en particulier à la stabilité et à la sécurité de la région. La France exprime sa solidarité avec le peuple israélien et rappelle son attachement à la sécurité d'Israël, de nos partenaires et à la stabilité régionale.

Le rapport du Secrétaire général (voir S/2024/303) le montre, les attaques menées par les houthistes en mer Rouge et dans le golfe d'Aden se poursuivent malgré les mises en garde qui leur sont adressées par le Conseil.

La France condamne fermement les attaques conduites par les houthistes depuis plusieurs mois. Elles portent atteinte aux droits et libertés de navigation, déstabilisent le Yémen et la région et nuisent aux intérêts des pays de la région ainsi que de l'ensemble des pays bénéficiant du commerce international qui transite par cette zone. Les effets sur le plan environnemental et humanitaire sont préoccupants. Nous appelons les houthistes à libérer immédiatement le *MV Galaxy Leader* et son équipage, retenus depuis novembre 2023. Nous sommes également préoccupés par les informations indiquant que les houthistes ont participé à l'attaque de l'Iran contre Israël dans la nuit du 13 au 14 avril. Face au comportement irresponsable des houthistes, la France poursuit son engagement dans le cadre de l'opération européenne *Aspides* pour garantir la sûreté maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international et en lien avec ses partenaires.

La résolution 2722 (2024) rappelle que l'exercice des droits et libertés de navigation doit être respecté et que les États ont, en accord avec le droit international, le droit de défendre leurs navires contre les attaques. Elle doit être pleinement appliquée.

Au plan sécuritaire, il faut transformer la trêve de facto en une cessation complète et durable des hostilités, pour éviter toute reprise du conflit sur le terrain.

La situation humanitaire est catastrophique et s'est dégradée au cours des derniers mois. L'insécurité en mer Rouge et dans le golfe d'Aden a des conséquences sur le coût des opérations humanitaires et les approvisionnements, alors même que les financements manquent.

Il est également essentiel que les houthistes cessent de déstabiliser l'économie du Yémen et de mener une guerre économique contre le Gouvernement. Leur attitude irresponsable contribue à l'appauvrissement de la population. La France condamne l'émission de monnaie contrefaite par les houthistes et soutient la Banque centrale du Yémen, basée à Aden, dans sa mission de garantie de la stabilité du secteur financier du pays.

Nous devons rester collectivement mobilisés pour répondre aux besoins des populations civiles au Yémen. L'insécurité alimentaire touche 70% des enfants de moins de 2 ans, c'est leur développement qui est donc en jeu. Nous sommes aussi préoccupés par l'épidémie de choléra qui se répand dans tout le pays. Pour faire face à cette situation, il est essentiel de garantir tous les accès nécessaires et essentiel que les travailleurs humanitaires puissent exercer leurs missions sans entraves, notamment les personnels féminins en zone houthiste.

Nous exprimons par ailleurs notre préoccupation face à la multiplication des arrestations et des exactions commises par les houthistes contre la population, à l'image de la destruction brutale de maisons à Radaa, le mois dernier, qui a causé la mort de plusieurs de leurs habitants, dont des femmes et des enfants.

La France soutient les mécanismes onusiens qui agissent en faveur d'une plus grande stabilité et d'une plus grande sécurité au Yémen, à l'image du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui contribue à la lutte contre les trafics d'armes en mer Rouge. Grâce aux inspections qu'il mène, il crée la confiance et facilite les importations commerciales et l'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen. Il doit être renforcé et mieux financé.

Nous devons aussi soutenir par des actions concrètes les efforts de réforme du Gouvernement du Yémen et lui donner les moyens d'exercer à nouveau sa souveraineté sur l'ensemble du pays.

Enfin, la France réitère son plein soutien à l'Envoyé spécial et à ses efforts pour définir et mettre en œuvre une feuille de route politique inclusive. Nous appelons les houthistes à cesser leurs attaques et à choisir la voie du processus de paix sous l'égide de l'Envoyé spécial. La

France salue la mobilisation à ce sujet de l'Arabie saoudite, d'Oman ainsi que d'autres acteurs régionaux. La participation effective des femmes yéménites aux négociations politiques doit être garantie. La France continuera sa mobilisation en ce sens.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de Malte.

Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Directrice des opérations et de la communication au Bureau de la coordination des affaires humanitaires Wosornu de leurs exposés détaillés et M<sup>me</sup> Shakir du témoignage fort qu'elle a délivré aujourd'hui.

Le conflit au Yémen, qui dure depuis neuf ans, a entraîné des conditions humanitaires désastreuses pour les civils yéménites. Plus de 17,5 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, et ce nombre risque d'augmenter au cours des prochains mois. On nous a rappelé tout à l'heure à quel point il est important que la communauté internationale renforce son appui au plan de réponse humanitaire, alors que celui-ci reste cruellement sous-financé.

L'acheminement d'une aide humanitaire essentielle reste entravé par les obstacles à l'accès humanitaire. Les autorités doivent lever les restrictions à la liberté de circulation des femmes. Ces restrictions exacerbent les inégalités de genre et les obstacles structurels qui entravent l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à des revenus pour leurs familles.

Nous sommes préoccupés par l'augmentation des cas de choléra au Yémen et appelons à une réponse rapide et énergique de la part de la communauté internationale.

Malte s'inquiète du fait que l'espace réservé aux efforts de médiation reste limité en raison de l'escalade en mer Rouge et dans la région. Nous appelons les houthistes à cesser immédiatement toutes leurs attaques et leurs opérations contre les navires marchands et à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international, notamment en respectant pleinement la résolution 2722 (2024).

Les récents accrochages au Yémen, notamment à Lahj et à Mareb, témoignent également de la précarité des conditions de sécurité.

Sur le plan socioéconomique, la décision des houthistes d'émettre une nouvelle monnaie est préoccupante. Les décisions unilatérales qui accentuent la fragmentation de l'économie déjà affaiblie du Yémen ne font que nuire au bien-être des Yéménites.

Nous appelons les parties à apaiser les tensions et à privilégier le dialogue pour trouver un accord qui débouche sur une paix durable. L'établissement d'une feuille de route de l'ONU sera crucial pour mettre en place un cessez-le-feu national et lancer un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous l'égide de l'ONU. Les femmes doivent participer pleinement, véritablement et sur un pied d'égalité à tous les efforts diplomatiques en faveur de la paix.

Comme l'a encore souligné aujourd'hui M<sup>me</sup> Shakir, nous ne devons pas oublier que le Yémen est le troisième pays le plus exposé aux effets des changements climatiques et l'un des moins bien préparés face aux chocs climatiques. Selon un rapport récent du Programme des Nations Unies pour l'environnement, les facteurs de stress environnementaux tels que la pénurie d'eau, la désertification et les phénomènes météorologiques extrêmes sont étroitement liés aux préoccupations en matière de sécurité. En 2023, plus des trois quarts des nouveaux déplacés l'ont été en raison de phénomènes météorologiques extrêmes.

Si au sein des communautés rurales, les femmes restent largement tributaires de l'agriculture pour assurer leur subsistance, nous reconnaissons également le rôle primordial qu'elles jouent en contribuant à apaiser les tensions liées aux ressources naturelles. En outre, grâce à l'action des organisations de la société civile dirigées par des femmes, elles contribuent à répondre aux besoins de première nécessité des communautés dans les régions reculées et situées sur la ligne de front.

La communauté internationale doit aider le Yémen à atténuer les effets de la crise climatique. Il s'agit notamment de garantir un accès adéquat au financement de l'action climatique, d'apporter un appui aux systèmes nationaux de préparation et d'investir dans des mesures de résilience face aux changements climatiques au moyen de stratégies efficaces intégrées aux efforts de prévention des conflits. Le Conseil de sécurité doit tenir compte de ce lien afin de remédier aux nombreuses conséquences pour les communautés et de renforcer la stabilité à long terme au Yémen.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

**M. Al-Saadi** (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et à vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions. Je tiens également à remercier votre prédécesseur, le Représentant permanent

du Japon, de sa présidence réussie du Conseil le mois dernier. Je remercie aussi M. Hans Grundberg, M<sup>me</sup> Edem Wosornu et M<sup>me</sup> Wameedh Shakir de leurs exposés.

Une paix juste et durable a toujours été et restera l'objectif principal du Conseil de direction présidentiel et du Gouvernement yéménite. La consolidation de la paix au Yémen représente une nécessité impérieuse et est dans l'intérêt du pays, de la région et de la communauté internationale dans l'optique de rétablir des institutions étatiques qui garantissent les droits, les libertés, la justice et l'égalité des citoyens, ce qui permettra de renforcer la sécurité du Yémen et de son peuple, la stabilité du pays et son influence sur la scène régionale et internationale. Le rétablissement des institutions de l'État est une priorité absolue et l'objectif ultime de tous les efforts déployés pour parvenir à un règlement politique, sans discrimination ni exclusion, et pour assurer un avenir meilleur à tous les Yéménites.

Le Gouvernement yéménite exprime une fois de plus sa bonne volonté et accueille favorablement toutes les initiatives et tous les bons offices visant à instaurer une paix globale et durable, sur la base des termes de référence reconnus aux niveaux national, régional et international pour un règlement politique, à savoir l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats des travaux de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015), qui sert de feuille de route pour faire face à la crise yéménite. Mon gouvernement réaffirme également son appui à tous les efforts régionaux et internationaux, ainsi qu'aux efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, qui visent à mettre fin au conflit et à instaurer la paix au Yémen.

Fort de son engagement ferme en faveur de la paix, le Gouvernement yéménite s'est félicité de l'annonce de la trêve et a exprimé sa volonté de la prolonger et d'en étendre les avantages humanitaires au peuple yéménite dans les zones contrôlées par les milices houthistes. Il s'est également félicité d'un certain nombre de mesures de confiance et d'arrangements qui ont débouché sur une proposition de feuille de route, en vue de la relance d'un processus politique global et du lancement d'une phase de transition vers l'instauration de la paix tant souhaitée et la mise en place d'institutions étatiques démocratiques qui répondent aux aspirations et aux espoirs du peuple yéménite.

Nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman ont entrepris des efforts de médiation, mais ces efforts ont été réduits à néant. Alors que nous étions sur le point de signer une feuille de route, les milices terroristes houthistes ont décidé, comme d'habitude, de se

soustraire à leurs responsabilités et à leurs engagements en faveur de la paix et de saper le processus politique en provoquant une escalade dangereuse et destructrice en mer Rouge, sous prétexte de soutenir le peuple palestinien dans la bande de Gaza. Cependant, au fil du temps, ce prétexte s'est révélé fallacieux, car ces milices, qui détruisent les maisons et tuent leurs habitants, assiègent les villes, pillent les biens, terrorisent les femmes et les enfants et se livrent à des meurtres et à des enlèvements, ne sauraient en aucun cas défendre des causes justes.

Les milices ont multiplié les restrictions et les violations graves, et ont intensifié l'escalade militaire sur tous les fronts. Malgré l'existence d'une trêve fragile, les milices n'en ont pas respecté les termes, car elles ne peuvent vivre que dans le bourbier du conflit. Leur projet est un projet de guerre et de destruction, et non un projet de paix. Elles ne peuvent pas coexister pacifiquement avec la société. L'histoire l'a montré à maintes reprises. À cet égard, je tiens à saluer les bons offices exercés par nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et les efforts qu'ils déploient pour régler la crise au Yémen, instaurer la paix et atténuer les souffrances du peuple yéménite.

Les milices terroristes houthistes poursuivent leurs violations et leurs crimes odieux contre le peuple yéménite, le dernier en date étant la destruction d'habitations de citoyens innocents dans la ville de Radaa, dans la province de Beïda, qui a entraîné la mort de leurs habitants. Ce crime a fait au moins 35 morts et blessés parmi les civils, pour la plupart des femmes et des enfants, dont neuf membres d'une même famille. Ce crime odieux et horrible, qui a été commis pendant le mois sacré du ramadan, n'est pas un acte isolé, mais il s'inscrit plutôt dans une longue série de crimes barbares commis par ces milices terroristes soutenues par l'Iran. Il illustre parfaitement la manière dont les milices prétendent soutenir le peuple palestinien à Gaza, alors qu'elles commettent quotidiennement des actes terroristes, des meurtres et des violations contre le peuple yéménite et continuent d'imposer un siège injuste et étouffant à la ville de Taëz, soumettant ainsi les plus de 4 millions d'habitants de la ville à toutes sortes de souffrances et de crises humanitaires.

Les milices n'ont pas respecté leur engagement d'ouvrir les routes et poursuivent leur siège, qui représente une politique de famine et de châtement collectif. Ce siège coïncide avec une guerre incessante qui vise des villes, des villages, des zones résidentielles et des habitations de citoyens. Les milices utilisent des tireurs d'élite pour tuer des civils innocents, y compris des femmes et des enfants. Elles ont commis des dizaines de crimes et posé des mines

qui ont tué des milliers de civils, au mépris flagrant des appels lancés par la communauté internationale et le Conseil pour mettre fin à la guerre, relancer le processus politique et mettre fin aux souffrances du peuple yéménite.

Le Gouvernement yéménite condamne avec la plus grande fermeté les crimes des milices terroristes houthistes. Le Gouvernement souligne que ces crimes et violations sont imprescriptibles. Il réaffirme son engagement à rétablir les institutions de l'État, à imposer la sécurité et la stabilité et à mettre fin aux actes terroristes contre le peuple yéménite résilient.

Les attaques répétées des milices terroristes houthistes contre des pétroliers et des navires commerciaux en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab, ainsi que la multiplication des actes de piraterie, montrent qu'elles ne se soucient nullement des conséquences catastrophiques d'une marée noire sur les secteurs de l'économie, de l'agriculture et de la pêche, sur l'environnement marin et sur la biodiversité au Yémen et dans les pays côtiers. Dans ce contexte, le Gouvernement de mon pays demande que soit fourni par tous les moyens l'appui nécessaire afin de faire face aux retombées potentielles du naufrage du *MV Rubymar*. Nous avons besoin d'efforts régionaux et internationaux concertés pour faire face à ces problèmes environnementaux, qui constituent une menace pour le Yémen et la région, afin de prévenir une catastrophe et toute pollution qui pourraient directement mettre en péril l'environnement marin de la mer Rouge.

Les milices houthistes continuent d'aggraver la situation en mer Rouge afin de pouvoir se soustraire à leur responsabilité vis-à-vis de la paix, de mettre en œuvre le programme et les plans du régime iranien au Yémen et dans la région et de déstabiliser la sécurité et la stabilité régionales et internationales. Une fois de plus, le Gouvernement yéménite met en garde contre les flux d'armes iraniennes à destination des milices terroristes houthistes, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2140 (2014) et 2216 (2015). Ils ne feront que prolonger le conflit au Yémen et aggraver la crise humanitaire. Le Gouvernement yéménite a déjà averti à de nombreuses reprises le Conseil de sécurité ainsi que l'Assemblée générale, par le biais des déclarations de S. E. M. Rashad Al-Alimi, Président du Conseil de direction présidentiel, que ces plans visaient à compromettre la sécurité et la stabilité au Yémen et dans la région et à mettre en péril la sécurité de la navigation maritime internationale et la libre circulation du commerce international. Les attaques en mer Rouge s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de ces plans et se seraient produites, avec ou sans l'agression cruelle d'Israël contre la bande de Gaza.

L'action du Gouvernement yéménite se fonde aujourd'hui sur les principes de transparence et de responsabilité et privilégie la mise en œuvre d'un ensemble de réformes économiques et financières afin de faire face aux problèmes économiques et humanitaires résultant de la guerre menée par les milices houthistes, de l'escalade continue qu'elles provoquent et de leur prise pour cible d'installations pétrolières vitales. Ces milices ont également pris pour cible les ports pétroliers, mettant le Gouvernement yéménite dans l'incapacité de réexporter du pétrole depuis plus d'un an et demi. Cela prive le peuple yéménite de ses ressources économiques et de ses sources de revenus les plus importantes, a des incidences négatives sur le budget de l'État et empêche le Gouvernement de fournir des services de base, y compris le paiement des salaires. En outre, cela a empêché l'économie nationale de bénéficier de l'entrée de devises fortes, ce qui a accru la pression sur le taux de change de notre monnaie locale. Cette situation a entraîné des problèmes économiques et humanitaires catastrophiques. Les milices terroristes houthistes pratiquent une politique de famine et mènent une guerre économique systématique contre le peuple yéménite.

Le Gouvernement yéménite demande à nouveau à la communauté internationale de l'aider à relever ces défis et à trouver les moyens de réexporter le pétrole afin que nous puissions honorer nos obligations dans ces circonstances difficiles et exceptionnelles. Nous espérons bénéficier d'une coopération et d'un soutien efficaces de la part de la communauté internationale pour relever ces défis économiques et humanitaires, afin d'alléger les souffrances du peuple yéménite. Nous remercions nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis de leur soutien, qui a grandement contribué à combler le déficit budgétaire de l'État et à surmonter de multiples difficultés financières et liées aux services.

Dans le cadre de l'intensification de leur guerre économique contre le Gouvernement et le peuple yéménites, les milices houthistes ont émis de la fausse monnaie et imposé son utilisation à la place de la monnaie officielle dans les zones qu'elles contrôlent, en violation flagrante de toutes les lois et normes financières et bancaires. Le Gouvernement de mon pays met en garde contre les conséquences de cette escalade irresponsable, qui entraînera la confusion et compliquera les transactions des citoyens et des institutions financières, à l'intérieur comme à l'extérieur du Yémen. Cela conduira également à une fragmentation plus importante de l'économie yéménite, compromettra la sécurité de notre secteur bancaire et ne contribuera pas à la paix.

Le Gouvernement de mon pays réaffirme son engagement à renforcer la coopération, le partenariat et la coordination pour faciliter le travail de tous les organismes humanitaires et de secours opérant au Yémen. Il est important que les organismes et organisations des Nations Unies déplacent leur siège dans la capitale temporaire d'Aden afin de ne pas rester soumis à l'extorsion et au terrorisme des milices houthistes et de pouvoir fournir une assistance à toutes les régions du Yémen qui en ont besoin, sans discrimination. Une fois de plus, nous soulignons l'importance de verser les fonds destinés à l'action humanitaire à la Banque centrale du Yémen, car cette mesure contribuera grandement à appuyer les efforts visant à relancer l'économie nationale, à préserver la valeur de notre monnaie et à améliorer les conditions de vie de nos citoyens.

Pour terminer, le tableau sombre de la situation humanitaire actuelle au Yémen exige un soutien accru de

la part de la communauté internationale afin d'atténuer les souffrances humanitaires du peuple yéménite et de s'attaquer à tous les aspects de la crise. À cet égard, le Gouvernement yéménite attend avec intérêt la prochaine conférence des donateurs afin de mobiliser des fonds pour le plan d'aide humanitaire pour le Yémen pour 2024. Nous en appelons à la générosité des pays frères et amis, ainsi que des organisations internationales, afin de répondre aux besoins humanitaires actuels. Nous invitons également l'ONU et la communauté internationale à maintenir la situation humanitaire au Yémen en tête de leurs priorités, vu que le monde est aux prises avec une multitude de crises humanitaires.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 35.*